



**MISSION RÉGIONALE
BOIS ÉNERGIE**



Fiche de récolte de données chaufferies et réseaux de chaleur

Bilan complet de saison de chauffe

2021-2022

Saison de chauffe :

Date de **démarrage** de la chaufferie bois :/...../.....

Date **d'arrêt** de la chaufferie bois :/...../.....

Maître d'ouvrage :

Lieu de la chaufferie :

Commune:

Coordonnées de la personne référente

Nom :

Fonction :

Numéro de téléphone :

Adresse e-mail :



Les Communes forestières PACA animent la Mission Régionale Bois Energie

Pavillon du Roy René, CD7 Valabre, 13120 Gardanne - Tél. 04 42 65 43 93 - Fax 04 42 51 03 88
paca@communesforestieres.org - www.ofme.org/bois-energie

1. Chauffage et réseau

CHAUDIERES	MARQUE	PUISSANCE (kW)
Bois		
Bois		
Autre énergie		
Autre énergie		

Si vous avez un **réseau de chaleur**, longueur du réseau : mètres linéaires

Avez-vous raccordé de nouveaux bâtiments récemment ?

Si oui lesquels ?

Quelle puissance de sous-station ?

2. Combustible

Attention les prix dans ce tableau sont à indiquer TTC. Si ce n'est pas le cas, bien préciser que le prix que vous affichez est en HT. Précisez l'unité utilisée.

	Type de combustible* (entourez le combustible utilisé)	Prix par combustible (€ TTC)	Nom du fournisseur
Bois	PF / PCS / DV / DIB* €/Tonne ou €/MAP ou €/MWh
Energie d'appoint	Fioul / Gaz Nat / Propane / Electricité €/MWh ou €/ Litres
Electricité (si compteur pour la chaufferie)	Electricité €/TTC

* PF : Plaquettes Forestières / PCS : Plaquettes Connexes de Scieries / Déchets verts / DIB : déchets industriels banals

Pour les Plaquettes forestières, classe de combustible : C1 C2 C3 C4 C5

Classes de combustibles bois décheté

Classes de combustibles	Granulométrie	Humidité	Contenu énergétique (kWh/t)	Préconisations d'utilisation (exemples)
C1	P16 - 45A	M15 - M30	3 400 à 4 200 Moyenne à 3 800	P < 200 - 300 kW foyer volcan
C2	P45 - P63	M30 - M40	2 800 à 3 400 Moyenne à 3 100	400 kW < P < 1500 kW foyer volcan
C3	P63 - P125	M35 - M45	2 500 à 3 100 Moyenne à 2 800	800 kW < P < 1500 kW Foyer grille ou volcan
C4	P100 - P200	M10 - M20	3 900 à 4 500 Moyenne à 4 200	800 < P < 3 000- 5 000 foyer grille
C5	P100 - P200	M40 - M55	1 900 à 2 800 Moyenne à 2 400	P > 5 000 kW

Classe de granulométrie	Fraction de 75% du poids		Fraction grossières plaquettes	Fraction fine (< 3,15 mm)
	minimale (mm)	maximale (mm)	% en masse	longueur max
P16 - P45A	3,5mm	45 mm	< 3%	< 63 mm
P45 - P63	8 mm	63 mm	< 6%	< 100 mm
P63 - P125	8 mm	125 mm	< 6-10%	< 200 mm
P100 - P200	16 mm	200 mm	< 10%	< 350 mm

Si oui, quel est ce taux ? (Indiqué sur vos bons de livraisons ou à défaut sur votre contrat d'approvisionnement)

- Taux minimal : %

- Taux maximal : %

Ou taux moyen : %

Récupérez-vous la TVA ?

Oui

Non

Pour les réseaux de chaleur, précisez :

- Tarif des **consommations R1** (€ HT/MWh) :

- Tarif de **l'abonnement R2** (€ HT/MW) :

- Somme des puissances de chaque **sous-station** (KWh) :

Batiment :

Puissance souscrite :

Batiment :

Puissance souscrite :

Batiment :

Puissance souscrite :

Batiment :

Puissance souscrite :

Batiment :

Puissance souscrite :

Batiment :

Puissance souscrite :

2.1. Relevé des compteurs

Relevé des compteurs au moment de la mise en route de la chaudière en début de saison de chauffe et au moment de son arrêt en fin de saison :

	Début de saison de chauffe	Fin de saison de chauffe
Compteur sortie chaudière bois	kWh	kWh
Compteur appoint	kWh	kWh
Autre compteur : (Préciser).....	kWh	kWh

A noter : Si vous avez un appoint au fuel et que vous n'avez pas de compteur pour la chaudière fuel, indiquez simplement le **nombre de litres de fuel qui ont été consommés** durant la saison de chauffe : L.

2.2. Suivi des livraisons et des consommations

Si vous avez un appoint au fuel et que vous n'avez pas de compteur, relevez simplement les dates auxquelles vous remplissez à nouveau la cuve, le nombre de litres achetés ainsi que la quantité approximative de fuel restant dans la cuve au moment de la livraison de fuel.

Si vous avez un appoint au gaz, indiquez simplement les relevés de compteurs. Si vous ne les avez pas relevés pour cette saison, vous trouverez la quantité de gaz consommé sur vos factures.

Date de livraison bois	Bois		Date de livraison appoint	Appoint	
	Quantité livrée <i>Tonne ou MAP ?</i>	Relevé compteur sortie chaudière (kWh)		Relevé compteur sortie chaudière (kWh)	Nombre de litres / m ³ achetés

Consommation électrique annuelle de la chaufferie, si connue :kWh

Volume de la cuve à fuel (litres ou m3, préciser) :

3. Contrat d'approvisionnement – APPRO

Dans ce tableau, renseignez le **nom de l'entreprise qui s'occupe des services indiqués**. Si vous avez un contrat avec cette entreprise indiquez la **durée et l'année de signature**, dans le cas contraire cochez la case « non ».

	Nom de l'entreprise	Contractuel		
		oui		non
		Durée du contrat	Année de signature	
Fournisseur de bois				
Autres fournisseurs				
....				

Attention : le fournisseur bois est la société qui s'occupe de livrer le combustible, et non la société de maintenance, même si c'est elle qui vous facture le bois livré.

	Nom de l'entreprise	Contractuel		
		oui		non
		Durée du contrat	Année de signature	
Entreprise de maintenance				
Autre (Régie, DSP ...):				

Précisez **quel type de service est pris en charge dans votre contrat de maintenance** en cochant les cases correspondantes, puis **indiquez le coût du contrat à l'année** ainsi **que le total des facturations qui vont ou ont été faites pour les services non compris** dans celui-ci (si vous n'avez pas de contrat cochez « non compris » dans toutes les cases mais remplissez « coût des prestations »).

Détail du contrat de maintenance		
Type de service	Compris	Non compris
P1 : Fourniture du combustible bois		
P2 : Entretien courant de la chaudière, dépannage, petit entretien		
P3 : Remplacement de grosses pièces d'usure		
P4 : Annuités		
Coût du contrat (P1-P2-P3-P4ou P1P2) annuel		(€ TTC)
Coût des prestations non comprises dans le contrat (changement de pièces, facturations supplémentaires, etc.)		(€ TTC)
Type de Marché (MC, MF, PF, MC, Autres :....)		
Marché avec Intéressement (OUI/NON)		

4.3. Suivi et valorisation des cendres

A combien estimez-vous la quantité de cendres produites par an ?(Tonnes)

Qui récupère les cendres ? Maître d'ouvrage Fournisseur Maintenance
 Autres (préciser) :

Valorisez-vous vos cendres ? Oui Non

Si oui, préciser le mode de valorisation : Agricole (épandage) Espaces verts
 Industrie (cimenterie...) Autres (préciser) :

5. Observations sur le fonctionnement

Nombre total de pannes :

Dans le tableau suivant, indiquez les pannes survenues au cours de la saison de chauffe :

Date panne	Type d'intervention (blocage vis, problème combustible...)	Durée de l'arrêt	Solution trouvée

Avez-vous rencontré d'autres difficultés n'ayant pas engendré de panne ? Oui Non
Si oui, lesquelles ?

Êtes-vous globalement satisfait de votre chaudière ? Oui Non
Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....

Autres observations :

.....
.....
.....

Besoins en accompagnement sur votre chaufferie

Avez-vous besoin d'un appui ou d'informations particulières n'ayant pas été abordées ici ?

Oui

Non

Si oui, lesquelles ?

En plus de cette fiche, vous pouvez nous faire remonter toute information ou document que vous jugez utile à la compréhension des informations transmises, au retour d'expérience de la Mission Régionale Bois Energie, ou à la mise à jour des données de votre chaufferie ou réseau de chaleur.

Contact MRBE

Tel : 06 73 90 26 96

thomas.ortis@communesforestieres.org

Union Régionale des Communes forestières PACA

Pavillon du Roy René – Valabre CD7

13 120 GARDANNE